

**ELECTIONS des 23 et 24 avril 2025
Conseil de l'INSPE
COLLEGE Etudiant**

PROCES VERBAL de PROCLAMATION des résultats

VU le Code de l'éducation, et notamment son article D721-4,

VU le Décret n° 2011-595 du 26 mai 2011 relatif aux conditions et modalités de mise en œuvre du vote électronique par internet pour l'élection des représentants du personnel au sein des instances de représentation du personnel de la fonction publique de l'Etat,

VU le Décret n° 2019-785 modifié du 25 juillet 2019 portant création d'Université Côte d'Azur et approbation de ses statuts,

VU le Règlement Intérieur d'Université Côte d'Azur,

VU l'arrêté DAJIM n° 06/2025 du 24 mars 2025 portant organisation des élections au Conseil de l'INSPE,

VU les procès-verbaux de dépouillement du scrutin en date du 24 avril 2025,

Nombre d'électeurs sur la liste électorale	1149
Nombre de bulletins dans l'urne	75
Taux de participation	6,53 %
Nombre de suffrages valablement exprimés	65
Nombre de bulletins blancs	10
Nombre de sièges	3 titulaires et 3 suppléants

PROCLAME ELU.E.S à la date du : 25 avril 2025

Listes	Nombre de suffrages	Candidats	Résultat
FSU	39 60 %	1. Monsieur Hugo DOMERGUE	Titulaire
		2. Madame Sarah RAFIY	Titulaire
		3. Monsieur Abel ROISEUX	Suppléant
		4. Madame Missarha KHAITAEVA	Suppléante
1D	26 40 %	1. Madame Eloïse MARLOT	Titulaire
		2. Monsieur Mathurin DUNAN	Suppléant

Dates du scrutin : du 23/04/2025 à 09h00 au 24/04/2025 à 17h00.

Tous les sièges titulaires et suppléants sont attribués. L'élection est finalisée.



Fait à Nice le 25 avril 2025

Pour le **Président d'Université Côte d'Azur**
et par délégation

La Directrice Générale des Services Adjointe
Ressources Humaines et Modernisation
Florence PISANO

En application des dispositions des articles D.719-38 et suivants les parties souhaitant se pourvoir contre la présente décision devront saisir la Commission de Contrôle des Opérations Electorales au plus tard le 5^{ème} jour suivant la proclamation des résultats et le Tribunal Administratif de Nice au plus tard le 6^{ème} jour suivant la décision de la Commission de Contrôle des Opérations Electorales